Date de création : 10/09/20 Date de Mise à Jour : 18/04/24

Version 100C

Sage 100C - Clôture d'exercice comptable jusqu'à la V9

ATTENTION

La clôture de l'exercice est une **opération irréversible**, elle a pour conséquence d'**interdire toute saisie ou modification d'écriture** de l'exercice.

Il est conseillé de vérifier que vous avez bien transféré vos A Nouveaux définitifs dans le nouvel exercice avec affectation du résultat.

Si cela n'est pas le cas, se rapporter à la procédure de Création d'un nouvel exercice.

Seul l'utilisateur effectuant la clôture doit être connecté au dossier de la société concerné.

Si le dossier est **volumineux**, il est conseillé de **lancer la clôture le soir** pour ne pas bloquer l'accès à la comptabilité.

1. Sauvegarde du dossier

Avant d'effectuer toutes les manipulations suivantes, vous devez **impérativement** faire une sauvegarde de votre fichier comptable

L'exercice N+1 doit impérativement être créé avant de poursuivre.

2. Sauvegarde fiscale des données

La sauvegarde fiscale des données a deux objectifs :

- Permettre de clôturer tous les journaux pour toutes les périodes.
- Permettre de clôturer l'exercice.

Elle s'effectue en deux étapes :

- Archivage fiscal des opérations périodiques
- Archivage fiscal des opérations annuelles

Opérations périodiques

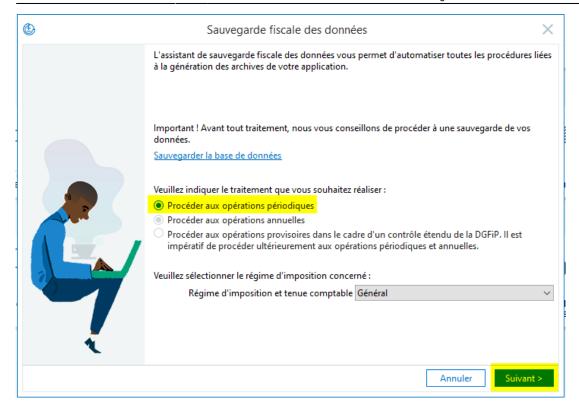
Dans le menu Traitement, sélectionner Sauvegarde fiscale des données



La clôture périodique va effectuer la clôture de l'ensemble des journaux pour les périodes, permettre une édition mensuelle en pdf des journaux, balances, grands livres, en txt des FEC.

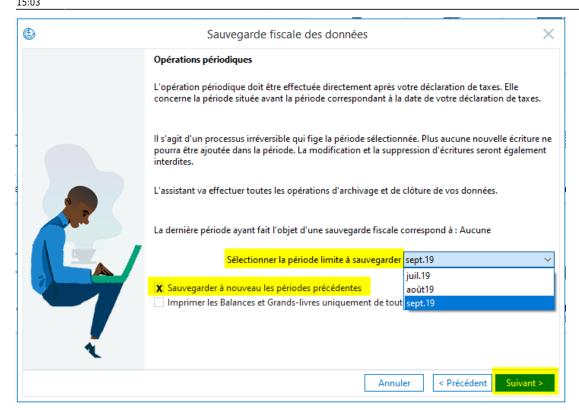
ATTENTION, même si vous avez effectuer le traitement de clôture des journaux par l'ancienne méthode, cette opération sera tout de même obligatoire.

Cocher Procéder aux opérations périodiques, puis Suivant



Choisir la **période limite à sauvegarder**, soit le **dernier mois de l'exercice à clôturer**. Et cocher sauvegarder à nouveau les périodes précédentes puis suivant

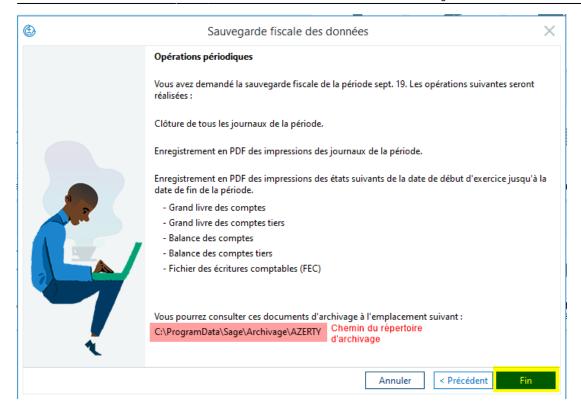
Si *coché*, on reclôture la période déjà clôturer. Par ex, dans le cas de clôture partielle d'une période.



Cliquer sur FIN, ce qui lancera la procédure d'archivage périodique.

Attention

Bien repérer le chemin du répertoire d'archivage



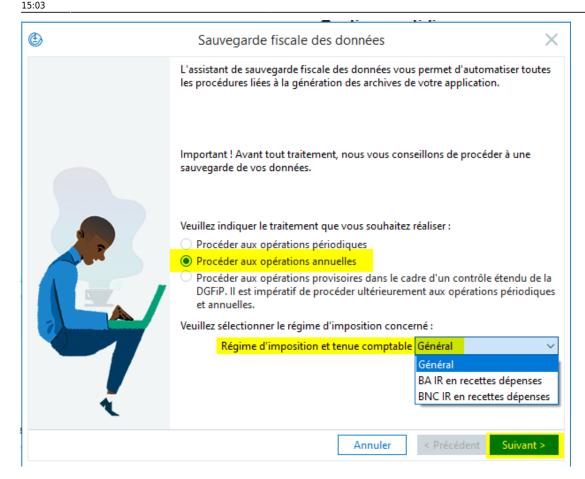
Opérations annuelles

Dans le menu Traitement, sélectionner Sauvegarde fiscale des données



La clôture annuelle va effectuer une édition en pdf des journaux et en txt d'un FEC annuel, puis clôturer l'exercice.

Cocher *Procéder aux opérations annuelles* et sélectionner le *régime d'imposition* qui convient. Puis *Suivant*



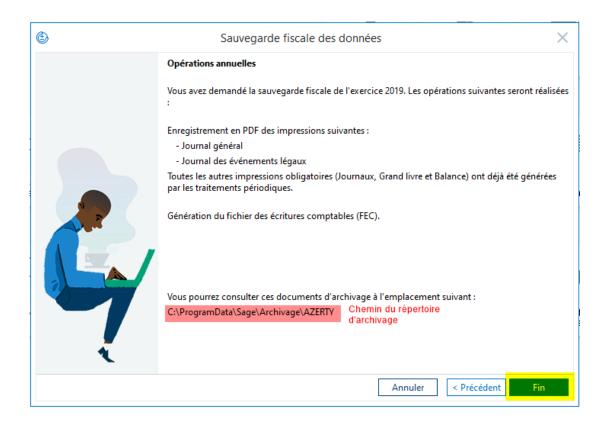
Cliquer ensuite sur Suivant



cliquer sur Fin

Attention

Bien repérer le chemin du répertoire d'archivage

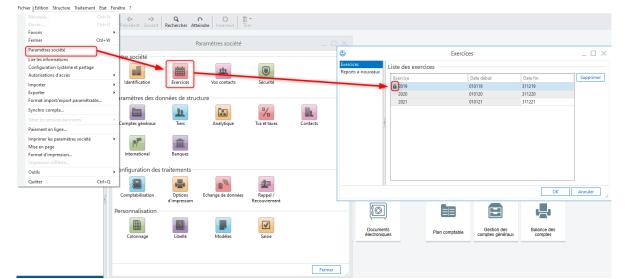


La clôture de l'exercice est terminée

Selon la volumétrie du dossier, **la clôture peut prendre plusieurs heures**. Si un message du type « **Le programme ne répond pas** » apparait, laisser SAGE ouvert et attendre la fin du traitement.

Vous pouvez vous <u>assurer que l'exercice est bien clôturé</u> :

• Soit par FICHIER/PARAMETRE SOCIETE/EXERCICE... Un cadenas se positionne sur l'exercice quand celui est bien clôturé.



• Soit en vous rendant dans le répertoire où sont stockés les fichiers d'écriture DGFIP ainsi que le FEC.

From:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/ - Wiki Atys

Permanent link:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:sage_cloture_exercice_100c

Last update: 2024/09/09 15:03